

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 3

**Résolutions adoptées à la 495e séance tenue
Le 13 décembre 2004**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 31 janvier 2005

CU-495-5.2 APPROCHE BUDGÉTAIRE 2005-2006

Le Conseil de l'Université adopte l'approche budgétaire 2005-2006 et le pro forma, selon les documents A-2/495^e/700 et 701 déposés aux archives.

CU-495-6 DOSSIER CHUM

ATTENDU le rôle spécifique de l'Université de Montréal sur le plan de la formation et de la recherche dans le domaine des soins de santé au Québec;

ATTENDU l'importance des interactions actuelles et futures entre les facultés des sciences de la santé, de même qu'entre ces dernières et les facultés de sciences et de sciences humaines et sociales;

ATTENDU les besoins actuels et urgents d'espace de l'Université de Montréal, et ceux que justifient les développements majeurs prévus en enseignement aux cycles supérieurs et en recherche à l'Université;

ATTENDU que seul un site permettant une construction horizontale convient au bon fonctionnement d'un centre hospitalier universitaire.

Le Conseil de l'Université de Montréal affirme que seul le site l'Acadie-Beaumont, extension naturelle du campus, est adéquat pour l'implantation d'une technopole santé intégrant la Faculté de médecine, les autres facultés de la santé et le Centre hospitalier de l'Université de Montréal, et assurant pleinement les services de soins à la population.

CU-495-7 MODIFICATION DE LA POLITIQUE SUR LA PROBITÉ INTELLECTUELLE

Le Conseil de l'Université modifie la *Politique de l'Université de Montréal sur la probité intellectuelle en recherche*, selon le document A-2/495^e/701 déposé aux archives.

CU-495-8.1 COMITÉ DES PROMOTIONS : ATTRIBUTION DE PERMANENCE

Le Conseil de l'Université accorde la permanence à la personne dont le nom paraît au document A-2/495^e/702.1 déposé aux archives, conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduite dans le document A-2/495^e/702.1.1 déposé aux archives.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 2 de 3

**Résolutions adoptées à la 495e séance tenue
Le 13 décembre 2004**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 31 janvier 2005

CU-495-8.2 COMITÉ DES PROMOTIONS : NOMINATION D'UN PROFESSEUR

Le Conseil de l'Université nomme la personne dont le nom paraît au document A-2/495^e/703.1 déposé aux archives, conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduite dans le document A-2/495^e/703.1.1 déposé aux archives.

CU-495-9.1 NOMINATION DE DIRECTEURS DE DÉPARTEMENT

Le Conseil nomme les personnes dont les noms suivent conformément aux conditions décrites dans les délibérations du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduites dans le document A-2/495^e/707.1 déposé aux archives.

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Département d'études anglaises

SCHWARTZWALD, M. Robert Stephen : directeur à compter du 1^{er} janvier 2005 et pour un mandat de quatre ans, soit jusqu'au 31 mai 2009.

Département de littératures et de langues modernes

MOSER-VERREY, Mme Monique : directrice à compter du 1^{er} janvier 2005 et pour un mandat de quatre ans, soit jusqu'au 31 mai 2009.

CU-495-9.2 NOMINATION D'UN PROFESSEUR

Le Conseil de l'Université procède à la nomination de la personne dont le nom paraît au document A-2/495^e/706.1 déposé aux archives, anciennement de l'École de criminologie de la Faculté des arts et des sciences, au Département de pédiatrie de la Faculté de médecine à compter du 1^{er} janvier 2005 et ceci sans interruption de son statut de professeur avec tous les droits qui en découlent, et sur laquelle le Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie a donné un avis favorable.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 3 de 3

**Résolutions adoptées à la 495^e séance tenue
Le 13 décembre 2004**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 31 janvier 2005

CU-495-9.3 DÉMISSIONS

Le Conseil accepte la démission des personnes dont les noms paraissent au document A-2/495^e/704.1 déposé aux archives, conformément aux recommandations transmises par le Comité exécutif lors de sa 962^e séance tenue en date du 11 novembre 2004 et lors de sa 963^e séance tenue le 7 décembre 2004.

Le secrétaire général,
Michel Lespérance